

PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 7 mai 2020, à 11 h, par conférence téléphonique.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président (*jusqu'au point 3ENV1*)
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Claude Lebel, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Est absent :

- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président

Sont également présents :

- Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative par intérim
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2020-52

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Trame verte et bleue – Phase II : Octroi d'un mandat aux vérificateurs

Résolution n° E-2020-53

- Retenir les services de la firme Bédard Guilbault comme auditeur indépendant (vérificateur) de la Trame verte et bleue métropolitaine de la Communauté métropolitaine de Québec pour les exercices se terminant le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, pour un montant maximal de 1 850 \$ pour chaque année excluant les taxes, selon leur offre de services du 27 avril 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 7 mai 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-21
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Commentaires de la Communauté métropolitaine de Québec sur les projets de règlement de la *Loi sur la qualité de l'environnement*

Résolution n° E-2020-54

- Prendre acte des commentaires de la Communauté métropolitaine de Québec concernant les projets de règlement découlant de la réforme de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et visant la mise en œuvre de la modernisation du régime d'autorisation environnementale.
- Autoriser la transmission de ces commentaires au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Référence : Rapport décisionnel du 7 mai 2020
Responsable : Aménagement du territoire et Environnement

Adoptée à l'unanimité

Demande de modification du périmètre d'urbanisation métropolitain

- Les membres présents discutent des enjeux et scénario d'une demande de modification du périmètre d'urbanisation métropolitain.

Gestion des matières résiduelles - Autorisation d'appel d'offres pour l'inventaire des matières résiduelles dans le cadre de la révision du PMGMR – Banque d'heures

Résolution n° E-2020-55

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à procéder à un appel d'offres public pour l'octroi d'une banque d'heures pour divers services relevant de la gestion des matières résiduelles dans le cadre de la révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord et l'autoriser à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 7 mai 2020
Responsable : Environnement – Gestion des matières résiduelles

Adoptée à l'unanimité

Gestion des matières résiduelles - Autorisation d'appel d'offres pour l'inventaire des matières résiduelles dans le cadre de la révision du PMGMR - Portrait

Résolution n° E-2020-56

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel d'offres public pour la sélection d'une firme qui réalisera le portrait des matières résiduelles du secteur CRD (construction, rénovation, démolition) sur le territoire de la CMQ Rive-Nord et l'autoriser à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 7 mai 2020
Responsable : Environnement – Gestion des matières résiduelles

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 3 -

Gestion des matières résiduelles - Autorisation d'appel d'offres pour l'inventaire des matières résiduelles dans le cadre de la révision du PMGMR - Caractérisation

Résolution n° E-2020-57

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel d'offres public pour la sélection d'une firme qui réalisera la caractérisation des matières résiduelles acheminées à l'incinérateur de la Ville de Québec et l'autoriser à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 7 mai 2020
Responsable : Environnement – Gestion des matières résiduelles

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2020-52 à E-2020-57, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE PAR INTÉRIM